**30ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(7 - 18 mai 2018)**



**Ouzbékistan**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mercredi 9 mai 2018 (matin)

Merci, Monsieur le Président.

Je remercie la délégation de l’Ouzbékistan pour la présentation de son rapport.

La France salue l’amélioration notable de la situation en Ouzbékistan, notamment sur le plan législatif en matière d’Etat de droit et de réforme de la justice. Le travail forcé a reculé et l’espace accordé à la société civile a été élargi.

Dans ce contexte, la France adresse les recommandations suivantes à l’Ouzbékistan:

* continuer la consolidation de l’État de droit en mettant concrètement en œuvre les nouvelles législations ;
* renforcer le mécanisme national de prévention de la torture et ratifier le Protocole facultatif à la Convention contre la torture ;
* poursuivre et amplifier les efforts engagés en matière de liberté d’expression et des médias ;
* poursuivre la coopération avec l'OIT concernant la lutte contre le travail forcé ;
* veiller au respect de la transparence et de l’équité dans l’octroi de facilités foncières et immobilières aux investisseurs;
* associer plus largement la société civile ouzbèke et les acteurs internationaux à la mise en œuvre des décisions, en particulier pour la prévention de la torture, la liberté des médias et les conditions de travail lors des récoltes de coton.